

peut-il dire quelles mesures il entend prendre en vue de remédier à cette situation, particulièrement dans la province de Québec?

M. l'Orateur: L'honorable député de Villeneuve reconnaîtra que sa question est de portée plutôt considérable. Il me semble qu'une question de ce genre requiert normalement une déclaration générale, qui se fait aussi à l'appel des motions. Je suggère donc au ministre d'indiquer à la Chambre s'il se propose de faire une telle déclaration.

QUÉBEC—ÉTUDE DE LA PÉNURIE DE LOGEMENTS

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire...

M. l'Orateur: L'honorable député de Lotbinière désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Fortin: Oui, monsieur l'Orateur.

J'aimerais demander à l'honorable ministre sans portefeuille chargé de l'habitation si son ministère étudie actuellement les problèmes causés par la pénurie de logements au Québec, en collaboration avec le gouvernement du Québec, et, dans l'affirmative, si la Chambre sera informée des conclusions de ces études?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, les employés de la Société centrale d'hypothèques et de logement examinent constamment ces questions. J'ai parlé de ces problèmes au cours du débat spécial de la semaine dernière à la Chambre. Bien sûr il y a collaboration et débats entre toutes les provinces à ce sujet.

[Français]

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné les chiffres officiels fournis par l'honorable député de Villeneuve, j'aimerais demander à l'honorable ministre responsable de l'habitation si, compte tenu de l'inquiétude qu'il partage avec les fonctionnaires sur l'état du logement au Québec, une attention particulière est portée à ce problème majeur?

[Traduction]

L'hon. M. Andras: Oui, monsieur l'Orateur, on y accorde une attention particulière. Quant au Québec, comme d'autres problèmes y ont surgi en mai, les fonds attribués aux logements sociaux n'y ont pas été utilisés au rythme habituel; mais les choses sont redeve-

[M. Tétrault.]

nues normales et vous pourrez y constater une augmentation considérable des mises en chantier de maisons destinées aux citoyens à faible revenu.

LA 2^e PHASE EXPÉRIMENTALE DE LA CAISSE DE L'HABITATION

M. John Gilbert (Broadview): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le ministre a dit, il n'y a pas longtemps, qu'il ferait avant le congé d'été une déclaration à l'appel des motions au sujet de la 2^e phase expérimentale de la caisse de l'habitation de 200 millions de dollars, va-t-il faire cette déclaration sous peu?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, je ne me souviens pas de m'être engagé à faire une déclaration à l'appel des motions mais, si c'est le cas, je serais disposé à la faire avant l'ajournement de la Chambre. D'autre part, on doit faire une déclaration d'ici quelques jours au sujet de la 2^e étape des 200 millions de dollars.

LES GRAINS

DEMANDE D'ADOPTION DU PROJET DE CLASSIFICATION DU BLÉ SUIVANT LA TENEUR EN PROTÉINES AVANT CELLE DU BILL C-196

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais profiter de l'atmosphère harmonieuse à la Chambre pour poser une question constructive au ministre de l'Agriculture qui n'est pas très loin. Comme l'ajournement de la session approche sans qu'on ait la certitude que le bill C-196 soit adopté, le ministre consulterait-il les autres partis de la Chambre en vue de faire approuver à l'unanimité la présentation et l'adoption immédiate, sans discussion, d'un bill provisoire autorisant le gouvernement à établir la classification du blé selon sa teneur en protéine? A mon avis, c'est une question très importante.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, vous savez que le bill C-196 contient des dispositions visant les grades statutaires ou leur modification mais il en contient plusieurs autres tendant à apporter des modifications essentielles à la loi sur les grains du Canada. A mon avis, la meilleure chose que le chef de l'opposition puisse faire pour les cultivateurs canadiens, c'est d'encourager ses députés à accélérer l'adoption du bill.

Des voix: Bravo!